

	Bovin			Caprin et ovin	
	< 4 semaines (28 jours)	De 4 semaines à 2 mois	>2 mois	< 2 semaines (14 jours)	> 14 jours
Possible en bio	OUI	OUI	INTERDITE*	OUI	INTERDITE*
Anesthésie locale	Conseillée	Obligatoire	Obligatoire	Conseillée	Obligatoire
Analgésie post opératoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

** au-delà des âges indiqués, l'intervention devient un écornage et non un ébourgeonnage. Celui-ci est généralement interdit en bio sauf cas exceptionnel (risque de blessure pour les animaux ou l'éleveur...). Il faut alors demander une dérogation par animal et expliquer les raisons.*